

Affirmation et mise en œuvre du projet européen

Sylvain SCHIRMANN, Professeur à l'IEP Strasbourg

Vous trouverez ci-dessous quelques notes à propos de l'intervention, des liens et des documents

Il ne s'agit pas d'un cours qui retrace les étapes du projet européen, la journée de formation s'articule plutôt autour de 4 points afin d'apporter un autre éclairage sur quelques moments clefs du projet européen :

1. Les débuts de la construction européenne (1946-1960)
2. Crise et relance européenne autour des années 1980
3. La nouvelle donne des années 1990
4. Les débats actuels

Pour une approche plus « classique » voir le cours de S. Schirmann intitulé « La construction européenne depuis 1919 » (dans l'autre P.J.)

CV, bibliographie : http://www.iep-strasbourg.fr/fileadmin/upload/IEP/L_INSTITUT/Contacts/Equipe_enseignante/Statutaires/CV_Sylvain_Schirmann_2012_SI TE.pdf

<http://www.cvce.eu> (site de référence, non institutionnel, riche en ressources)

I. LES DEBUTS DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE : DU DISCOURS DE CHURCHILL A ZURICH A LA NAISSANCE DE L'AELE

A. Importance du contexte international de la construction européenne

1. La Guerre froide

La Guerre froide favorise un processus d'intégration européen :

- à l'Ouest par la construction européenne avec l'influence des E.U.
- à l'Est par le Kominform, le COMECON et le pacte de Varsovie.

Dans quel contexte est élaborée la déclaration Schuman 9 mai 1950 ? (d'après les sources diplomatiques)

- 20 mars 1949 : rencontre entre R.Schuman et Lucius Clay. Les Américains demandent aux Français de penser différemment les relations franco-allemandes en prévision de la conférence tripartite d'avril qui se tiendra à Washington. Donc un an avant la Déclaration, il y a déjà des discussions entre les alliés sur les relations avec les Allemands.

- avril 1949 : Pacte de l'Atlantique (et mai 1949 proclamation de la RFA)

- Août 1949 : première rencontre entre R.Schuman et K.Adenauer, avant les élections au Bundestag, la rencontre se passe mal. Adenauer explique que la RFA va se doter d'un exécutif et qu'aucun gouvernement n'acceptera le statut de la Sarre et l'Autorité internationale sur la Ruhr. Schuman explique que la France ne peut renoncer à des gages de sécurité.

- septembre 1949 : Adenauer devient chancelier. Dans son discours d'investiture, il explique que la RFA a des revendications nationales et que la question allemande reste ouverte.

Lors de la Conférence de Washington, les Américains souhaitent des propositions françaises concernant l'Allemagne pour le printemps 1950. Les Américains demandent aussi aux Allemands de faire des concessions.

- novembre 1949 : Adenauer fait un discours dans lequel il dit placer la France au cœur de la politique étrangère allemande.

- 22.11.1949 : Accord de Petersberg, la RFA devient membre à part entière de l'Autorité internationale sur la Ruhr, c'est la fin des sanctions économiques.

- Mars 1950 : les Américains demandent une solution avant la mi-mai 1950 en prévision de la conférence de l'OTAN qui s'ouvrira le 15 mai.

- 8 mai 1950: l'Américain Dean Acheson est mis au courant de ce que Schuman va proposer le 9 mai lors d'un tête à tête. Les

Américains donnent leur feu vert. Le lendemain, le 9 mai, proposition du texte en Conseil des ministres puis déclaration.

2. La décolonisation

Cinq pays fondateurs parmi 6 sont d'anciennes puissances coloniales qui sont en train de perdre leurs colonies, c'est-à-dire une perte de puissance et de marchés. Maurice Faure, négociateur du Traité de Rome, explique avoir négocié en toute tranquillité car l'opinion française était surtout préoccupée par la guerre d'Algérie. La crise de Suez a également mobilisé les médias quelques mois avant les traités de Rome...

B. La coexistence de plusieurs projets européens

Dès l'après guerre il y a plusieurs projets :

* L'Europe intergouvernementale avant 1957: la grande Europe des 16

- Le **Conseil de l'Europe** : instrument politique, conseil des ministres et assemblée parlementaire, décision à l'unanimité, vers une union plus étroite des pays européens, cour de justice.

<http://www.cvce.eu/education/unit-content/-/unit/026961fe-0d57-4314-a40a-a4ac066a1801/cdaaa42d-7fea-49df-a8a9-556f9f2c8618>

- L'**OECE**: le secrétariat général, réunion des ministres dans une logique intergouvernementale pour dépenser l'argent du plan Marshall

- L'**UEP** : toutes les monnaies européennes sont convertibles entre elles, cette union européenne monétaire permet à l'Europe d'être une zone de stabilité monétaire.

<http://www.cvce.eu/education/unit-content/-/unit/026961fe-0d57-4314-a40a-a4ac066a1801/22243aaf-3f7c-429e-b98c-283989b2b5e9>

* Une Europe plutôt supra nationale: la petite Europe des 6

CECA, projet de CED, CEE.

== Donc fatalement compétition, convergence, concurrences entre ces deux projets européens

Il faut ajouter l'Europe de la sécurité qui repose essentiellement sur l'OTAN

Mars 1948: Traité de l'**Union occidentale** suite au coup de Prague qui accélère le processus.

<http://www.cvce.eu/education/unit-content/-/unit/026961fe-0d57-4314-a40a-a4ac066a1801/16d7f77f-0c68-4d8b-b914-c506798f2d09>

1949 : **OTAN**

<http://www.cvce.eu/education/unit-content/-/unit/026961fe-0d57-4314-a40a-a4ac066a1801/24950eb3-83ce-4221-833b-8fad580eb6a7>

1954 : création de l'**Union de l'Europe occidentale**, disparaît en 2011.

Quelle est la situation en 1960 ?

- disparition de l'OECE au profit de l'**OCDE**

- **UEP** disparaît

==Que reste il de l'Europe intergouvernementale en 1960? Le Conseil de l'Europe à 17 membres.

Création de l'**AELE**= zone de libre échange qui fonctionne sur l'inter gouvernemental, britannique

<http://www.cvce.eu/recherche/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/c517d312-8554-4e08-9c75-ce5a347fd619>

-L'Europe supranationale à la fin des années 1950: la CECA , la CEE, l'Euratom (échec de la CED).

En 1957 la CEE est une organisation intergouvernementale à vocation supra-nationale. Les décisions sont prises à l'unanimité au sein du Conseil des ministres. Dans un délai de 8 ans, les Etats doivent passer au vote à la majorité qualifiée, mais pas dans tous les domaines...

<http://www.cvce.eu/recherche/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/c4d6b088-d168-44b7-9b35-cea11aac485a>

Où en est l'Europe en 1957 ? Quelle complémentarité entre ces différentes mises en œuvre du projet européen ? La même question se pose aujourd'hui. Chaque structure a des projets. Dès le début, il y a pluralité des projets européens.

C. Quel rapport entre l'Europe et l'opinion publique ? (documents sur www.cvce.eu)

- Document à lire : la liste des participants du **congrès de la Haye en 1948**, présence des unionistes et des fédéralistes. Pas de communistes, pas de gaullistes, pas de droite nationale italienne, néerlandaise..... c'est un compromis socio-démocrate. Dans la motion finale, les délégués estiment qu'ils vont mettre en place une Europe intergouvernementale faute de mieux, tout en laissant la porte ouverte à une Europe fédérale, sans préciser de terme.

- Les débats au moment de la ratification de la CECA en France et en RFA (Kurt Schumacher, leader de la SPD, est un opposant à la CECA). La construction fédérale a suscité des débats dès le début.

- **La CED**, regarder le débat du 30.08.1954. Division de la SFIO sur le projet. La fracture sur la question européenne au sein des socialistes est déjà en place. Les Italiens, eux aussi, n'ont pas ratifié la CED en disant qu'ils ne signeront que si les autres 5 ont signé.

====Donc les fractures ne datent pas des débats au moment du traité de Maastricht. Les intérêts nationaux ne disparaissent jamais, l'Europe est une construction d'états-nation. Les Etats n'acceptent d'y rentrer que parce qu'ils y trouvent un intérêt national.

Exemple de la CECA:

- pour les Français = intérêt de la sécurité, de la reconstruction.
- Pour les Allemands, c'est une façon de reconquérir une souveraineté car dans la Haute Autorité il n'y a pas de vaincu et de vainqueurs, mais une parfaite égalité entre les Etats. Les Allemands recherchent aussi des marchés économiques.
- Pour les Italiens, la question de Trieste ne sera réglée qu'après 1950.

* **Les Britanniques** : à propos du **discours de Churchill à Zurich en 1946**: le Royaume-Uni ne fait pas partie de l'Europe, il parle des États-Unis d'Europe pour l'Europe continentale autour d'un Conseil, il parle de la réconciliation franco-allemande. Le Royaume-Uni fait partie de l'Europe de la sécurité dans une logique intergouvernementale. **Le R-U refuse d'adhérer à la CECA, à la CED** car ces adhésions remettent en question leur souveraineté. Ils sont invités au comité Spaak au début de la négociation des Traités de Rome, mais ils quittent rapidement les négociations car ils veulent une simple zone de libre échange. **Une fois le traité de Rome signé les Britanniques proposent l'Association de libre-échange (AELE)** au sein des pays membres de l'OECE, mais rien n'interdit à certains pays de mettre en place une union douanière. Ils créent la zone de libre-échange en 1960. Les Britanniques pensaient pouvoir concurrencer la CEE, mais ils se rendent compte que c'est impossible, donc en 1961, ils décident de rentrer dans la CEE pour une communauté d'intérêts et non une communauté de destin.

D) Approche par les acteurs de la construction européenne.

Les acteurs politiques libéraux, socio-démocrates, chrétiens démocrates. Les acteurs économiques et sociaux les patrons, les syndicats, tous sont divisés.

- Lire le texte de Georges Villiers en 1956, patron du CNPF. Tribune sur les futures difficultés de la France dans la CEE.
- Les Eglises. Les Églises orthodoxes pèsent après 1981 et l'entrée de la Grèce dans la CEE. Fracture essentielle et ancienne entre l'orthodoxie et l'église romaine, de Stettin à la Baltique. La guerre froide fait basculer l'église catholique qui jusque là ne reconnaissait pas les organisations internationales autres que les siennes. Rappel : l'église catholique ne reconnaissait pas la SDN, qui est surtout un projet d'un protestant libéral...

II. CRISE ET RELANCE EUROPEENNE AUTOUR DES ANNEES 1980

A) une construction cyclique ?

Les petites puissances ont joué un rôle essentiel dans les processus de relance : ce sont les Luxembourgeois, les Belges, les Néerlandais (elles existent mondialement surtout par la construction européenne...).

Le couple franco-allemand présent dès le début de la CECA. « Légende gaulliste » autour du traité de l'Elysée qui serait le point de départ de tout. Déjà en 1950, la déclaration Schuman s'est faite avec l'accord des Allemands. Lors de la négociation du traité de Rome, Spaak est à la manœuvre mais ensuite les discussions essentielles se jouent entre Français et Allemands.

Il y a principalement **trois théories de sciences politiques** dans la construction d'organisations autres que l'Etat-nation :

- Fonctionnaliste : partir de réalisations concrètes (Jean Monnet...)

- Théorie des intérêts nationaux : ceux

qui pensent que la construction européenne sauve les Etats-nation européens, que la construction répond surtout à des intérêts nationaux

-

Théorie des cycles : constitués de phases de crises et de relance, les Etats bloquent ou relancent

B) La crise européenne au début des années 1980 jusqu'à l'Acte Unique

* **Les éléments de la crise :**

- Une relance limitée dans un contexte économique difficile

- Insuffisance des politiques communes

- Problème budgétaire et débat sur l'identité européenne : question du chèque britannique

Lire le discours de Kissinger de 1973. (voir site)

En 1972, la balance commerciale de la CEE est positive sur les Américains. Kissinger demande une redéfinition des relations entre les États-Unis et l'Europe. Les Européens posent les bases du débat sur l'identité européenne, affirmant qu'ils sont différents des Américains, il existe en particulier des divergences sur le conflit israélo-palestinien.

Février 1974 : création de l'Agence internationale de l'Energie à Washington.

- Quels projets? Europe libérale, Europe « dirigée »? Tradition française plutôt vers une Europe « dirigée » mais on constate une évolution vers le libéralisme sous Pompidou et Giscard. Prise de conscience aussi de la faiblesse diplomatique des européens.

- La reprise des tensions est-ouest en 1979 : La double décision de l'OTAN: la crise des SS 20/ Pershing débute sous Jimmy Carter.

- Le défi de la mondialisation. Début de la concurrence japonaise, apparition du textile asiatique...

• **Comment sortir de la crise?**

(Cf : ci-dessous la chronologie des années 1980)

1981 : Mitterrand voulait relancer Europe par le social, les Allemands non.

1982 : Mitterrand attaché au compromis de Luxembourg.

1983: Conseil européen de Stuttgart relance la construction fédérale.

« Le Club du crocodile », du nom du restaurant, sous la direction du député Spinelli, propose une projet de traité sur l'union européenne.

Mitterrand se dit prêt à discuter.

1984 : Conseil de Fontainebleau règle la question du chèque britannique, deux commissions travaillent sur la citoyenneté européenne et la refonte institutionnelle. Nomination de Jacques Delors contre le candidat britannique.

1985 : installation de la commission, le conseil de Milan annonce la réforme institutionnelle

1986 : Acte unique

Doc. : Comment sortir de la crise ? La chronologie des années 1980

29 décembre 1975 : rapport **Tindemans**

29-30 novembre 1976 : rejet du rapport Tindemans

13 octobre 1981 : mémorandum **Chandernagor** (nécessité d'un espace social européen)

18 novembre 1981 : proposition **Genschel – Colombo** d'acte européen

26 – 27 novembre 1981 : **Conseil européen** de Londres renvoie la proposition en commission pour examen

14 mai 1982 : **Mitterrand** à Hambourg attaché au compromis de Luxembourg

20 janvier 1983 : Discours de Mitterrand au Bundestag

1er mars 1983 : Communication de la **Commission au Conseil**

6 mars 1983 : **Kohl** gagne les élections législatives

21 mars 1983 : Réaménagement du SME (réévaluation du DM, dévaluation du FF)

19 juin 1983 : **Conseil européen** de Stuttgart – Déclaration solennelle sur l'union européenne

14 février 1984 : **le Parlement européen** vote le projet **Spinelli** (projet de traité sur l'Union européenne)

24 mai 1984 : François Mitterrand devant le **Parlement européen** se déclare prêt à examiner le projet d'Union européenne

25 – 26 juin 1984 : **Conseil européen** de Fontainebleau (relance et désignation de Jacques Delors à la tête de la Commission) et création de **deux commissions ad hoc** : **ADONNINO** et **DODGE**

6 janvier 1985 : installation de la **Commission Delors I**

28 – 29 juin 1985 : Conseil de Milan : nécessité d'une réforme institutionnelle

9 septembre 1985 : Ouverture de la **CIG (Conférence intergouvernementale)** à Luxembourg

2-3 décembre 1985 : **Conseil européen** de Luxembourg : examen des travaux de la CIG

17 et 28 février 1986 : signature de l'Acte unique

1 juillet 1987 : entrée en vigueur de l'Acte unique, après le référendum irlandais du 26 mai 1987

Avec quels acteurs ?

Convergence de trois acteurs : initiatives des Etats (couple franco-allemand...), initiatives de la Commission et du Parlement européen (rapport Spinelli...)

C) l'Acte unique de 1986 : vers plus de démocratisation et de fédéralisation ?

Le préambule de l'Acte unique prévoit :

Extension de l'usage de la majorité qualifiée au Conseil des ministres ;

La Commission obtient les compétences d'exécution du Conseil ;

Renforcement des pouvoirs du Parlement européen

La réalisation de l'Acte unique s'explique par une coopération entre :

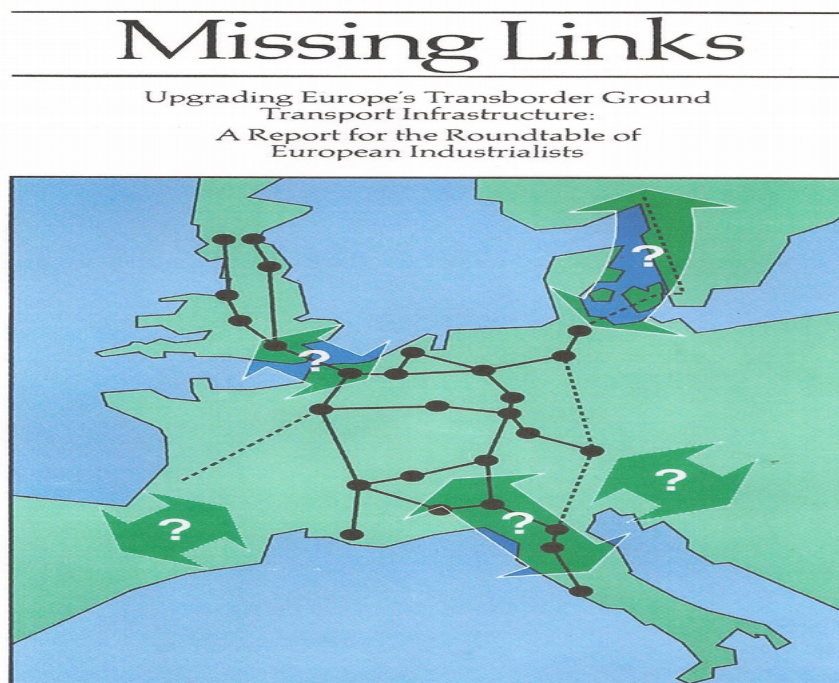
- La Commission
- Le grand patronat européen
- Les chefs d'Etat

Quelques remarques à propos de l'influence du grand patronat européen :

Création, en 1983 de l'ERT (european round table of industrialist : <http://www.ert.eu>). 17 grands patrons d'entreprises internationales ayant leur siège en Europe, mais pas forcément dans la CEE (aucun financier, juste des industriels d'entreprises privées + des patrons d'entreprises nationalisées comme par exemple Renault) + deux commissaires européens se réunissent pour fonder l'ERT. Ce groupe joue un rôle de lobbying essentiel dans la construction européenne. Rédaction d'un mémorandum à destination d'un commissaire en préparation du sommet de Stuttgart. Dans ce document de 7 pages = affirmation du potentiel européen + propositions de solutions (ce sont les grandes lignes du projet du marché unique ; seule la dimension politique n'y figure pas vraiment). L'ERT est un acteur fondamental dans la naissance du marché unique. Les grands patrons ont des contacts avec les chefs d'état ou de gouvernement. Les projets économiques ont des retombées politiques... (voir document en PJ)

(Exemple de travail à mener : comparer le mémorandum de l'ERT de 1983 et le discours d'investiture de Delors : chercher les points communs et les divergences).

L'ERT édite des rapports sur différents sujets : (voir surtout la carte ci-dessous de décembre 1984)



En 1984, un rapport sur les liens manquants à créer pour renforcer les échanges commerciaux. Désignation des villes de la mégalopole de Glasgow à Rome. Quelles infrastructures à construire? Tgv, aéroports, or les industriels du groupe ERT travaillent dans le ciment, l'acier.... Déjà projet du tunnel sous la Manche.

- Rapport de 1985 sur la concurrence japonais et américaine, la nécessité du marché commun (autre carte...).

L'Acte unique s'élabore donc dans un contexte de mondialisation qui s'affirme, avec une volonté de démocratisation pour éviter les blocages (Europe des 12 dès 1986), mais sans véritable projet d'Europe sociale (sauf quelques directives).

- La construction de **l'espace social européen** se fait sur le modèle de la cogestion pratiquée par le syndicalisme de l'Europe du nord. La production de directives sociales est rare : exemple de la directive sur l'interdiction du travail des femmes la nuit qui est contestée devant les tribunaux, parité salariale homme-femme, le comité d'entreprise européen...
Regarder la Confédération européenne des syndicats : 6 directions sont tenues par les Allemands. La logique cogestionnaire est souvent en contradiction avec les structures nationales comme la CGT.

III. LA NOUVELLE DONNE DES ANNEES 1990 ET DE L'APRES GUERRE FROIDE

A. L'importance des bouleversements géopolitiques

- **Les transformations du système soviétique.** Gorbatchev est le premier dirigeant soviétique à reconnaître officiellement la CEE. Quand la Communauté européenne peut négocier, les Etats s'effacent. L'URSS négocie un accord commercial avec la CEE. Le programme PHARE est négocié avant la chute du mur.

- **Le processus de réunification allemande:** le sommet européen de Madrid en juin 1989 décide de commencer la réflexion sur l'union monétaire proposée par Delors. Le groupe de travail d'Elisabeth Guigoux commence à travailler sur les politiques de convergence des politiques économiques. Le **sommet de décembre 1989 à Strasbourg se tient** deux semaines après le document de Kohl sur les dix points en vue de la réunification. Inquiétude sur l'Allemagne réunifiée du côté de la France et du Royaume-Uni. Le meilleur moyen que l'Allemagne reste dans l'Europe est l'engagement à entrer dans l'union monétaire en trois étapes. Kohl souhaite en contrepartie l'inscription dans l'agenda de l'union politique. Kohl souhaite une citoyenneté européenne, un Etat européen. Le Sommet de Strasbourg adopte la **Charte sociale européenne**. Peur de l'avantage compétitif allemand en raison de la réunification qui se profile, peur des délocalisations vers l'Allemagne de l'Est. C'est ce qui explique que le Royaume-Uni signe la charte mais celle-ci ne sera pas ratifiée avant Tony Blair. La réunification signifie aussi que l'ancienne RDA devient membre immédiat de la CEE et applique toutes les politiques européennes du jour au lendemain. Est décidée aussi une période de négociations pour modifier les traités.

- **Le processus de désintégration en Tchécoslovaquie, Yougoslavie, en URSS...** Décomposition des Etats.

- **De nouveaux états dans le jeu international, la modification de la carte européenne et le principe des nationalités.** Création de nombreuses frontières en Europe. Il n'y a jamais eu autant d'Etats européens que depuis 1989. Ce processus doit se lire dans le continuum du principe des nationalités depuis le XIXème siècle. Actuellement il subsiste des questions non réglées: Albanie, Écosse, Catalogne, Kaliningrad....

B. Quelles structures pour ces nouveaux états?

- **Sur le plan de la sécurité:** CSCE depuis la conférence d'Helsinki et OTAN qui ne sécurise que l'Ouest.
 - * **Sur le plan politique:** le Conseil de l'Europe, l'article 1 précisé que les pays membres doivent être sur le continent européen et doivent adhérer à la Convention européenne des Droits de l'Homme.
 - * **Sur le plan économique:** la CEE, les accords de coopération avec la CEE (+ en 1993 les critères d'adhésion de Copenhague)
 - * **Sur le plan financier:** la BERD installée à Londres créée par le G7 et confiée à la CEE en 1990. Investissements dans des pays de l'ex-bloc de l'Est en échange de réformes structurelles. Le premier président de la BERD est Jacques

Attali. Aucun Etat ne peut être accueilli immédiatement dans une structure.

- **L'exemple de la sécurité :**

Le **sommet de Paris relance en 1991** la CSCE, c'est l'**OSCE**. Elle vise la sécurité par la coopération économique, la démocratisation. Des institutions sont installées à Prague et à Varsovie. C'est une antichambre avant l'entrée dans d'autres structures comme le Conseil de l'Europe. Elle fonctionne sur le modèle intergouvernemental.

L'OTAN est une alliance défensive de Guerre froide, pour accueillir de nouveaux membres l'OTAN doit se transformer. N'aurait-il pas fallu supprimer l'OTAN ? Et construire un autre système de sécurité puisque l'adversaire a disparu ? Le président Bush père et James Baker se sont posés la question.

Le sommet de Rome de l'**automne 1991** décide la **transformation de l'OTAN**, elle reste une alliance garantissant la sécurité des Etats membres mais qui peut avoir des **missions supplémentaires, pouvoir être mobilisée pour des missions au service des Nations unies** (exemple récent de la mission en Libye). Mais la question persiste : comment sécuriser l'hémisphère nord ? La Pologne et la Hongrie demandent leur adhésion dès la fin 1991. Quelques efforts ont été menés: formation des militaires, compatibilité des matériels, renoncement à certaines armes. Les Américains signent le **partenariat pour la paix avec Moscou**. Échange d'informations militaires, entraînements communs. Les accords de Dayton signés à Paris sont une réalisation de ce partenariat pour la paix. Les États-Unis auraient convenu trois cercles d'élargissements dans l'OTAN mais le président Poutine affirme aujourd'hui qu'ils ne se seraient mis d'accord que sur deux élargissements...

- **La montée du régionalisme en Europe** (cela facilite surtout les relations intergouvernementales)
 - Groupe de Visegrad. Continue d'exister au sein de l'Union européenne.
 - La CEI
 - Le Conseil des Etats de la mer Baltique. Intéressant car il regroupe des pays de l'UE et la Russie. Se penche sur des questions économiques qui sont des compétences de l'union. Retour de la Hanse...
 - Début du processus de Barcelone de négociations entre l'UE et les pays riverains de la Méditerranée

C) 1992 : Le traité de Maastricht

Rencontre de : la logique de l'Acte unique + du contexte géopolitique de la fin de la guerre froide.

Union européenne + Citoyenneté européenne (dimension politique affirmée...)

Trois piliers :

1. Marché monnaie économie: logique fédérale (décision à la majorité qualifiée)
2. Sécurité défense PESD puis PESD, logique intergouvernementale, (consensus unanime)
3. Justice et affaires intérieures, coopération policière et judiciaire, (identique)

Le traité prévoit, dès que les Etats le jugent nécessaire, les piliers 2 et 3 doivent basculer vers la logique fédérale. Donc l'Union a vocation à devenir un Etat fédéral. Les trois piliers = les trois domaines de compétences d'un Etat fédéral. Mais le terme n'est pas indiqué. Le principe de subsidiarité = tout le reste regarde les Etats.

Chaque abandon de souveraineté suppose donc un nouveau traité donc des négociations permanentes, d'où les traités d'Amsterdam (1997), de Nice (2001), le projet de constitution (2005), Lisbonne (2007)...

S'y ajoute en **1993 lors du sommet de Copenhague les critères d'adhésion** à l'Union européenne. Première fois que l'on fixe des critères stricts d'entrée. Volonté de fixer un cadre strict en vue des demandes d'adhésion des pays de l'Europe de l'Est. Alors que lors des précédentes adhésions, les pays entrants avaient bénéficié d'aménagements divers et d'aides. A cette date de nombreux pays ne font pas encore partie de la CEE (ils attendront 2004 et 2007).

Mai 1992: la CEE et l'AELE signent le **traité de Porto sur l'Espace économique européen**. Les pays non membres de la CEE partagent le pilier 1 du traité de Maastricht, donc partagent la même zone de libre-échange. Les citoyens suisses ont refusé l'adhésion à l'EEE. D'où l'adhésion de l'Autriche, de la Suède, de la Finlande à l'EEE, puis à l'Union européenne.

Depuis juin 1985: une coopération renforcée = **la convention Schengen**, Benelux + France + Allemagne, libre circulation des personnes. Création du fichier Schengen domicilié à Strasbourg. Renforcement des contrôles extérieurs aux 5 pays, création

de Frontex. Possibilité de suspendre la convention et de rétablir les contrôles pendant dix jours en cas de risque minime, pendant vingt jours en cas de risque plus important renouvelable jusqu'à deux ans. La convention définitive date de 1995. Vous ne pouvez pas quitter Schengen sans l'accord de tous les autres partenaires membres...

La politique de voisinage européenne : c'est surtout une aide financière aux pays limitrophes de l'UE en échange de réformes des structures économiques et politiques. Volonté de sécurisation des abords de l'Union européenne en soutenant les Etats qui se démocratisent.

Le traité de Maastricht : le marché et les droits de l'homme, donc une logique surtout libérale du projet européen

IV. LES DEBATS ACTUELS

Depuis Maastricht, aucun traité n'est passé par une ratification unanime.

* Juin 1992= rejet danois du Traité de Maastricht, l'avis danois n'a pas été pris en compte...

* Traité d'Amsterdam est un ajout au traité de Maastricht donc pas besoin de référendum. Référendum obligatoire en Irlande et au Danemark.

* Le traité de Nice modifie profondément le traité de Maastricht dans la composition des institutions, la modification des sièges. Les Irlandais ont voté non au traité de Nice en 2001, d'où le deuxième référendum une fois que les autres avaient ratifié.

* Non français et néerlandais au projet de constitution en 2005.

* Diapo avec la carte de la Pologne= Quels projets européens? Superposition d'appartenances.

* Diapo sur l'imbrication anxigène des projets européens.

La montée des régionalismes n'est pas propre à l'Europe, en Amérique et en Asie nous observons un phénomène similaire depuis la fin de la Guerre froide. Comment interpréter cette montée des régionalismes? Les libéraux y voient la libéralisation économique mondiale, ou bien est-ce le retour de l'Etat-nation ? Exemples : Le MERCOSUR au service du Brésil, l'OCS où se joue une compétition entre la Russie et la Chine pour savoir qui dominera l'Asie centrale. Et en Europe? Les rapports de puissance demeurent. Vers quoi allons nous? Le projet de l'Union est pourtant dominant, mais le départ du Royaume-Uni ouvre une nouvelle page...

Quelques éléments en guise de conclusion (voir autre PJ : la construction européenne depuis 1919)

Les questions en débat :

- Europe fédérale, confédérale, Union d'Etats nations ?
- Quel leadership ?
- Quelles frontières ?
- Quel contenu ?
 - Quelle méthode ?

Le sens du projet européen :

- Accroître l'influence des Européens
- Lutte contre un déclin réel ou imaginé ?
 - Apaiser des tensions entre des ennemis-adversaires potentiels
 - Exprimer une identité commune - Quasi-Etat ou organisation internationale ?

Réflexions à partir de l'histoire de la construction européenne :

l'importance du contexte comme facteur d'approfondissement du lien européen - L'influence décisive de pays extérieurs - Une construction européenne conçue selon des logiques nationales différentes - La multiplicité de types de compromis - Des objectifs multiples et souvent parallèles - Des Etats-nations plus ou moins à l'aise avec le processus - Une union de cultures et d'identités politiques diverses